



Offre d'emploi

TECHNICIEN EN ENVIRONNEMENT (ÉTUDIANT)

SERVICE DE L'URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Poste étudiant

La Municipalité de Lac-Beauport est à la recherche d'un(e) étudiant(e) pour occuper un poste de technicien en environnement.

Responsabilités

Sous la supervision du directeur du Service de l'urbanisme et développement durable, l'étudiant aura le mandat de seconder l'équipe dans la réalisation des nombreux projets en environnement.

Plus précisément, la personne retenue devra effectuer les tâches suivantes :

- Effectuer le contrôle de certaines plantes envahissantes sur les terrains municipaux ;
- Échantillonner l'eau des différents cours d'eau et lacs de la municipalité ;
- Caractériser les rives des lacs et sensibiliser la population à l'égard de la réglementation sur les rives dégradées, décapées ou artificielles ;
- Participer au programme d'échantillonnage des puits privés ;
- Recenser les foyers d'herbes à poux ;
- Collaborer aux travaux liés à la lutte aux cercaires et la collecte des escargots aquatiques ;
- Assurer le service aux citoyens pour les activités de compostage, de recyclage et gestion des matières résiduelles ;
- Effectuer des recherches d'informations et de documentations diverses ;
- Effectuer toutes autres tâches connexes.

Exigences

- Être étudiant en écologie, géographie, biologie ou dans un domaine connexe et retourner aux études à temps complet à l'automne ;
- Excellente maîtrise du français écrit et oral ;
- Avoir des aptitudes de travail en équipe et de communication ;
- Être créatif, autonome, polyvalent et débrouillard ;
- Posséder un permis de conduire valide ;
- Posséder une carte d'embarcation de plaisance est un atout.

Conditions

Selon les conditions de travail en vigueur à la Municipalité de Lac-Beauport. L'horaire normal de travail est de 35 heures/semaine, et ce, pour une durée de 13 semaines. Le début de l'emploi est prévu pour le 23 mai 2017.

Postuler

Le curriculum vitæ doit être accompagné d'une lettre de présentation démontrant son intérêt et être acheminé à l'attention de **monsieur Yves Gendron, directeur du Service de l'urbanisme et développement durable**, à la mairie de Lac-Beauport, au **65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport, Québec G3B 0A1** ou par courriel à **lmarcil@lacbeauport.net**, au plus tard le **24 février 2017**.